



BISCHWIHR

D'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de sable.

La grande-maîtrise chargée sous Louis XIV de l'établissement de l'*Armorial général* avait attribué ces armoiries globalement à Horbourg, Fortschwihr, Bischwihr et Durrenentzen. Seul Bischwihr les a conservées.

Le village apparaît au XII^e siècle sous la dénomination « Bischoveswilre ». Du XIV^e siècle à la Révolution il a fait partie de la seigneurie de Horbourg. L'église est dédiée à saint Joseph.

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 395, n° 212.